

JNP

Programmepegase.fr



Journée Nationale PEGASE

Une formation portée par le **GEPSo**

PEGASE, un suivi protocolisé en protection de l'enfance : premiers résultats sur la santé des enfants de la cohorte.



09h - 16h30

05 Juin 2025

Hôtel du Département,
52 Av. de Saint-Just, 13004 Marseille

Création graphique : Angèle Trullen

Argumentaire

Le Programme Pegase est un Protocole de santé standardisé, appliqué aux Enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 Ans d'une mesure de protection de l'Enfance.

Reconnu comme une innovation en santé par l'Assurance Maladie depuis le 3 août 2024, ce programme marque une étape clé dans l'amélioration du suivi médical des enfants protégés et ouvre la voie à sa généralisation à l'échelle nationale. Une avancée historique pour la Protection de l'Enfance en France !

Depuis cinq ans, les équipes des 13 pouponnières engagées dans le programme ont développé des pratiques innovantes pour optimiser la prise en charge de ces jeunes enfants. Elles partageront lors de cette journée leur expertise, les freins surmontés et les avancées majeures ayant permis au programme d'atteindre une maturité aujourd'hui largement reconnue.

Adossé à une démarche scientifique rigoureuse, ce suivi de santé protocolisé a donné naissance à la première cohorte d'enfants en Protection de l'Enfance en France. L'équipe de santé publique de la Pré Karine Chevreul présentera les premiers résultats de cette étude inédite, offrant un éclairage précieux sur l'état de santé des enfants à leur admission et sur leur évolution.

Cette journée sera l'occasion d'échanger autour des perspectives d'avenir du programme et de son déploiement à grande échelle, dans une dynamique collective visant à renforcer la prise en charge des enfants les plus vulnérables.

La généralisation du Programme PEGASE constitue une avancée majeure pour la santé des jeunes enfants bénéficiant d'une mesure de protection.

Cette journée de formation nationale vise à accompagner cette dynamique en réunissant les professionnels engagés dans la prise en charge de ces enfants. Elle représente une opportunité unique de mobilisation collective pour assurer un déploiement efficace et harmonisé du programme, au bénéfice des enfants les plus vulnérables.

Voici les principaux enjeux de cette journée nationale :

- Valoriser l'impact du programme sur la santé des enfants
- Favoriser une dynamique collective et pluridisciplinaire
- Construire l'avenir du programme



Public concerné

Directeurs, chefs de service, coordinatrices locales, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux, éducateurs, médecins, psychologues, psychomotriciens, infirmières et puéricultrices, chercheurs...



Aucun prérequis



Objectifs Pédagogiques

- Mesurer l'impact d'un suivi en santé protocolisé sur l'état de santé des enfants protégés
- Identifier l'importance d'un suivi précoce et structuré
- Développer la collaboration entre les acteurs de la santé, du social et de la recherche



Formateurs

Intervenants qualifiés sur la thématique de la santé de l'enfant



Pédagogie et Modalités d'évaluation

- Séances de questions/réponses
- Tables rondes, plénières
- Quizz et sondages via WOOCLAP
- Autopositionnement, autoévaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation

INSCRIPTIONS EN LIGNE

- **Inscription(s) prise(s) en charge par une structure : [cliquez ici](#)**
- **Inscription individuelle, étudiant, personne accompagnée: [cliquez ici](#)**

Attention : nombre de places limitées à 200 personnes en présentiel !

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Programme

MATINÉE

8h15-9h : Accueil autour d'un petit-déjeuner

9h-9h30 : Le point de vue des officiels - **Julien Blot** Président du Gepso ou **Jeanne Cornaille** Déléguée Nationale du Gepso, **Cécile Lambert**, Rapporteuse générale de l'Article 51 au Ministère de la Santé ou **Julie Gaillot**, Cheffe de projets article 51 au Ministère de la Santé, **Martine Vassal**, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ou **Agnès Amiel**, Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône déléguée à la PMI, la famille et l'enfance, **Catherine Vautrin**, Ministre du Travail, de la santé, des solidarités et des familles

9h30-9h40 : Introduction de la journée par **Jacques Dubin**, professeur de médecine ORL, président de l'association Saint-Exupéry et **Marie-Ange Einaudi**, pédiatre, chercheur en éthique, occupant le poste de médecin référent protection de l'enfance du département des Bouches-du-Rhône

9h40-10h40 : Quel état de santé des enfants de la cohorte PEGASE à l'admission et leur évolution ? Présentation de la première cohorte témoin en protection de l'enfance ESPER. **Karine Chevreul**, professeure de santé publique, co-directrice ECEVE UMR, 1123 INSERM, membre du collège de la HAS et **Morgane Michel**, professeure de santé publique, investigateur coordonateur de la recherche ESPER

10h40-11h00 : Pause

11h00-11h30 : Faire émerger au-delà des difficultés ce qu'apporte le programme PEGASE - **Laure Forcade**, directrice de l'IDEA Perpignan, **Cécile Pagès** puéricultrice et coordinatrice locale PEGASE et deux professionnelles. **Amina Kalima**, cheffe de pôle petite enfance de la DIMEF, **Laetitia Valensisi** puéricultrice, coordinatrice locale Pegase et un médecin de la PMI 13

11h30-12h15 : Regards d'experts sur les premiers résultats. - **Céline Gréco**, professeure de médecine de la douleur, cheffe de service médecine de la douleur palliative Hôpital Necker Paris, **Gisèle Apter**, professeur de psychiatrie de l'enfant et de psychiatrie périnatale Université de Rouen Normandie, **Daniel Rousseau**, pédopsychiatre, chercheur spécialisé en protection de l'enfance, porteur du Programme PEGASE, co-porteur de la recherche ESPER ? **Morgane Michel**, professeure de santé publique, investigateur coordonateur de la recherche ESPER ? **Karine Chevreul**, professeure de santé publique, co-directrice ECEVE UMR, 1123 INSERM, membre du collège de la HAS

12h15-12h30 : Question/Réponses + Quiz Interactif

Programme

APRÈS-MIDI

12h30-13h45 : Pause déjeuner sur place

13h45-14h10 : Parcours de santé des enfants confiés à l'ASE et continuité de leur prise en charge dans le département des Bouches-du-Rhône. Laurence Champsaur, directrice de la PMI et de la santé publique du département des Bouches-du-Rhône et **Mathilde Bazou**, directrice enfance famille du département des Bouches-du-Rhône

14h10-15h10 : Repérer les reprises en santé et en développement d'un enfant. Table ronde autour d'un cas clinique. **Aurélie Grandclair**, psychologue et **Manuela Xémard**, coordinatrice locale Pegase et **Lauren Gehin**, chef de service, maison de l'enfance et de la famille des Vosges . **Morgane Michel**, professeure de santé publique à l'AP-HP, **Séverine Pavoine**, pédopsychiatre Équipe ressource régionale D-CLIC Occitanie,

15h10-15h30 : Témoignage d'un ancien enfant confié sur son parcours en protection la place accordée à la santé - En attente d'intervenant

15h30-15h50 : Questions/réponses et Quiz Interactif

15h50-16h30 : Conclusion par Gisèle APTER, grand témoin

Intervenants sollicités



INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires

Le jeudi 05 juin 2025, de 8h15 à 16h30



Durée

1 jour, soit 7h de formation (hors pause déjeuner)



Tarifs et modalités de facturation

Plein tarif - présentiel (déjeuner offert)	250€ net
Tarif étudiant - présentiel (déjeuner non-offert)	20 € net
Personne accompagnée	gratuit

- Tarif par personne
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSO est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPF**
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



Annulation

Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.

Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

La convention de formation vous sera envoyée automatiquement après validation de votre inscription par nos services.



Informations complémentaires

Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : formation@gepso.com et/ou nous contacter au 06 99 60 93 95



Lieu

Hôtel du Département

52 Av. de Saint-Just,

13004 Marseille

Accessible PSH

METRO

LIGNE 1 : La Rose-Timone

STATION : Saint-Just, Hôtel du Département.

La station se trouve sous l'Hôtel du Département

BUS

LIGNE 41 : Rond Point du Prado - La Rose

LIGNE 53 : Busserine - Saint-Just

LIGNE 72 : Bougainville - La Plage

LIGNE 81 : Le Pharo - Saint-Just

CONTACT

Ophélie PEPIN

formation@gepso.com

06 99 60 93 95